les bio pratiquent 2020

Créer son atelier PPAM Bio

10h - 13h

Mardi 23 juin

Sylvia Hirschi et Lionel Petigas
La Cure, 85230 Beauvoir sur mer

contact
CAB Pays de Loire – Emmanuelle Chollet
chargée de mission productions végétales
02 41 18 61 42
cab.filieres@biopaysdelaloire.fr

• CAB •
Les Agriculteurs BIO des Pays de la Loire

J'ai l'impression d'avoir appris grâce aux partages avec les autres producteurs et en observant mon jardin

J'ai grandi en Suisse dans le Jura. Mes grands parents étaient paysans, j'ai donc été toute petite « baignée » dans cet univers de la terre. J'ai démarré dans le milieu professionnel par un apprentissage d'assistante en pharmacie puis j'ai enchainé avec un diplôme d'infirmière en psychiatrie.

La passion pour les plantes s'est concrétisée lorsque j'ai obtenu mon diplôme de naturopathe en 2012.

Frustrés de ne pouvoir obtenir des plantes locales et de qualité et éprouvant un raz le bol dans un système de santé à bout de souffle, nous décidons avec Lionel de démarrer la culture des PPAM au sein de la ferme installée en grandes cultures (blé tendre 70% et le reste en fèverole, lentille, luzerne et pois chiche depuis cette année).

Afin de s'imprégner du métier, nous allons faire des stages à la rencontre des producteurs du syndicat des Simples dans les massifs. Je n'ai pas suivi de formations spécifiques avant mon installation (BPREA ou CSPPAM). Et le projet s'est mis en place en 2015. J'ai continué mon activité d'infirmière libérale en parallèle durant 2 ans et demies, afin d'être plus sereine financièrement. Difficile de tout faire, mais jouable quand même. J'ai l'impression d'avoir appris grâce aux partages avec les autres producteurs et en observant mon jardin.

repères sur le système de production

2 UTH moi à temps plein et Lionel à 30 à 40 % de son temps en plus des céréales. Une stagiaire au printemps, 2 à 3 personnes en juillet- août (woofeurs et stagiaires).

La première année (mai 2015), plantation sur une surface de 2500 m² ; une trentaine de jeunes plants achetés en pépinières (car nous ne sommes pas suffisamment outillés pour faire tous nos semis, la serre est trop petite et pas de tables) et nous voulions déjà pouvoir récolter la première année. A présent, nous faisons nos semis d'annuelles de menthes et mélisse, camomille...mais j'achète encore les jeunes plants de thym, origan, hélichryse, etc. Selon nos calculs, cela en vaut la peine (rapport qualité prix, coût du temps passé, du terreau, des échecs...).

Première vente de nos produits : Noël 2015 avec une gamme de 6 mélanges de tisanes, 4 mélanges d'aromates et 3 baumes de soins. Et rapidement, nous sommes démarchés par 5 magasins (Biomonde Challans, Super U Beauvoir sur mer et U-Express à Barbatre, Lycée nature à La Roche sur Yon, magasin bio à Noirmoutier). Cela me suffisait, dans un premier temps, car avec un double emploi il fallait pouvoir assumer la transformation et aussi la quantité de plantes sèches récoltées. Inévitablement, j'ai acheté plus de plantes durant les 2 premières années.

2016 : la distillation s'est mise en place avec un alambic en inox de 60 litres, auto-construit. Nous avons distillé 10 plantes et augmenté la gamme des tisanes à 11 mélanges.

Transformation des plantes sèches : Nous séchons les plantes dans deux armoires auto-construites en bois naturel, 24 m² chacune (claies de 1 m²). L'année dernière, nous avons acheté une vieille batteuse pour trier thym, sarriette, origan (le gain de temps est considérable).

Nous mondons à la main les plantes séchées, les menthes, mélisse, etc, idéalement durant l'hiver, mais souvent aussi durant la saison...On y passe beaucoup de temps ! Une fois que tout est trié, faire les mélanges et ensacher, c'est assez rapide.

Aujourd'hui nous transformons 51 plantes (12 annuelles et 12 plantes récoltées en cueillette sauvage, tout le reste sont des vivaces ou bisannuelles) sur une surface d'un hectare au total avec les rotations de culture :

- annuelles – 1 an
- vivaces – 3 à 7 ans ou plus
- repos et/ou engrais vert - 1 an (fèveroles, pois chiche, blé)

Distillation : Nous distillons tout en frais, les plantes vont directement dans la cuve une fois récoltées, sauf pour le laurier ou le romarin, où nous utilisons un hache-paille pour réduire les tiges en petits morceaux (phénomène qui permet un meilleur rapport de force pour le passage de la vapeur – les plantes doivent être bien tassées dans la cuve). Le savoir-faire de la distillation nécessite une ou des petites formations, car le domaine est assez technique.

Gamme : 15 mélanges de tisanes, 8 eaux florales, 6 mélanges d'hydrolats, que j'ai appelé « les synergies » pour un usage interne, avec toujours la transformation et la vente des **3 baumes de soin**, des **aromates** et des **pestos d'ail des ours** (environ 300 pots).

Saison 2019 : récolte de 680 kg de plantes poids frais (140 kg poids sec) et distillation de 28 plantes, pour un total de 360 litres distillés (44 distillations).

Repères économiques

Chiffre d'affaires brut pour les PPAM : environ 30 000 euros

- **44 % en vente directe :** dans notre boutique tous les mercredis soir et durant l'été lors des visites de jardins 1 fois par semaine, 1 marché de producteurs touristique juillet/août, 1 marché de Noël et 3 gros marchés régionaux qui se font 1 fois dans l'année. Nous vendons aussi de la farine et des lentilles de la ferme, qui sont des produits d'appel importants pour nos tisanes et hydrolats.
- **56 % vente en magasin :** 15 points de vente au total (3 Biocoop en Vendée et 1 Biomonde à Challans, le Super U de Beauvoir sur mer et le U-express de Barbatre Noirmoutier, 5 épiceries Vrac en Vendée, 2 instituts de Beauté (Lyon et Nantes) et 1 magasin de producteurs vers Luçon).

Ceci représente 17'800 € en tisanes (environ 5000 sachets), 10'000 € en hydrolats / eaux florales, 1600 € en baumes, 950 € en aromates, et 750 € en pesto d'ail des ours.

Région Pays de la Loire · Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation · Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural · ADEME · GIEE

Créer son atelier PPAM Bio

Repères «production»

Fertilisation du sol : fumier de bovin, pas systématiquement sur toutes les planches chaque année. Cela se fait avant la mise en place des cultures plus gourmandes (lamiacée – menthes et mélisse)

Gestion du sol : BRF quasiment sur toutes les vivaces mises en place en 2019 (thym, romarin, sarriette, origan, sauge off, hélichryse, rose..) avec de très bons résultats pour le moment (plantes moins éprouvées à cause de la canicule /sécheresse, gain de temps au désherbage au printemps) et depuis cette année sur les rangs de géranium, angélique. La paille est mise en place en juin sur les annuelles : souci, bleuet, mauve, agastache depuis 2019, avec de bons résultats également.

Il faut du temps pour connaitre suffisamment son terrain, l'endroit propice à l'installation des vivaces....c'est pourquoi il est bien de faire des essais, pour ne pas avoir de grosses surprises (sur un terrain trop inondé durant l'hiver le thym poussera moins bien, le souci aime les espaces bien ventilés, la verveine c'est le contraire etc.

Les entre-rangs : à 1.50 mètres pour permettre le passage de notre tondeuse et pour avoir plus de place pour disposer les draps lors de la récolte. Du trèfle a été semé en 2015 pour la préparation du sol avant plantation, mais le résultat a été peu satisfaisant car difficile à désherber et très envahissant. Depuis 2018, semis de ray-grass satisfaisant ; bon couvre sol et facile à tondre.

Irrigation : 2 puits à notre disposition et depuis cette année, installation du goute à goute sur beaucoup de planches, sauf pour quelques vivaces, comme les thyms, hélichryses etc. Appoint avec le tuyau d'arrosage et la tonne à eau, surtout en début de saison après la plantation, lorsque le désherbage de la menthe est effectuée, régulièrement et le temps que tout le système soit installé.

Désherbage : régulier et quotidien, au fur et à mesure des besoins, pour tenter d'aérer notre terre très lourde. Je compte environ 8 à 10 heures de désherbage par semaine, lorsque le gros désherbage du début de printemps est fait et que tout est planté. Matériel : bineuse électrique, le Cultivion, pour enlever les grosses herbes sur le rang puis je termine à la bèche et à la main. Les planches de la camomille et des menthes et mélisse doivent être vraiment bien désherbées, pour faciliter leur croissance et leur récolte.

Un passage de Rotavator est fait de chaque côté lorsque les plants sont petits, 2 à 3 semaines après la plantation. Mais nous avons encore besoin de réfléchir sur cet outil, pour trouver quelque chose de plus performant et plus facile à utiliser (peut abimer la plante)

Bilan de ces 5 dernières années : Une immense satisfaction dans le travail accompli, une qualité de vie pour ma famille et moi-même, du sens dans mon vie. Et une continuité dans mon rôle de soignante, grâce aux plantes.

Attention quand même, ce travail peut être épuisant si on n'est pas suffisamment vigilant, car il est très énergivore et demande beaucoup de force physique. D'où l'importance de mettre en place dès le début des mesures : une bonne irrigation (goute à goute), une aide mécanisée ou du BRF pour le désherbage. Et surtout, ne pas se laisser envahir par toutes les priorités que nous avons en même temps pendant la saison. Perso par exemple, j'ai donné des délais de 8 à 10 jours de livraison pour les magasins, pour me permettre de m'organiser dans la transformation qui prend ENORMEMENT de temps.

La ferme est arrivée à sa taille humaine, 1 hectare est vraiment la surface que l'on peut exploiter, lorsque le travail se réalise à la main et que l'on transforme ses produits.

repères sur la filière en pays de la loire

EVOLUTION SURFACES ET NOMBRE EXPLOITATIONS PPAM BIO EN FRANCE ET EN PAYS DE LOIRE – 2017/2018

Augmentation du nombre d'exploitations cultivant des PPAM bio et conversion en Pays de Loire : **+ 25% entre 2017 et 2018**
Augmentation des surfaces cultivant des PPAM bio et conversion en Pays de Loire : **+28% entre 2017 et 2018**

Évolution des surfaces et nombre d'exploitations en PPAM en Pays de La Loire

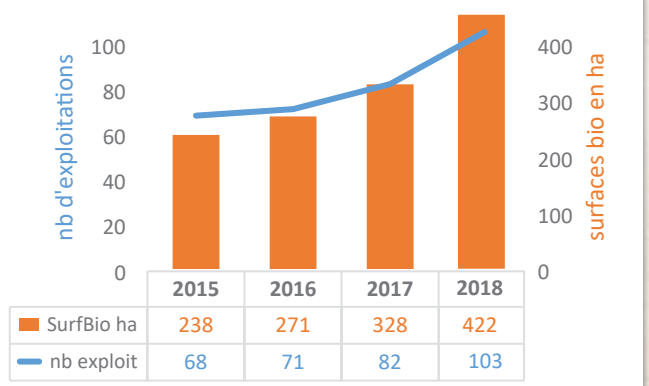

	2015	2016	2017	2018
SurfBio ha	238	271	328	422
nb exploit	68	71	82	103

source AGENCE BIO/OC AGRESTE 2018

Évolution des surfaces et nombre d'exploitations en PPAM en France

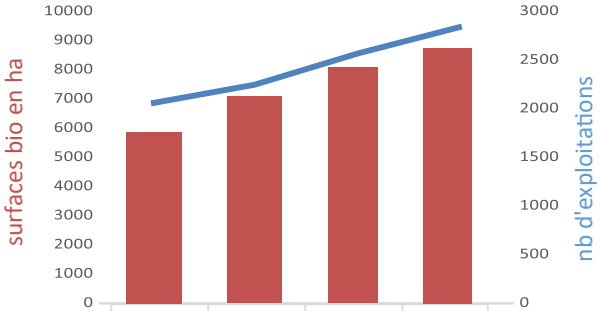

	2015	2016	2017	2018
SurfBio ha	5861	7085	8082	8747
nb exploit	2055	2248	2570	2846

source AGENCE BIO/OC AGRESTE 2018

Augmentation du nombre d'exploitations cultivant des PPAM bio et conversion en France : **+ 11% entre 2017 et 2018**
Augmentation des surfaces cultivant des PPAM bio et conversion en France : **+8% entre 2017 et 2018**

Cette ferme ouverte est proposée dans le cadre du Groupe GIEE qui réunit les producteurs de Ppam bio des Pays de Loire

Région PAYS DE LA LOIRE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
AVEC LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL
ADEME
GIEE
www.biopaysdelaloire.fr
CAB Les Agriculteurs BIO des Pays de la Loire